

HABITER



LES HALLES

CIVIQUES



NOUS REJOINDRE

Les Halles Civiques est un collectif ouvert. Vous oeuvrez à la transformation publique, citoyenne ou démocratique ? Vous êtes une association d'intérêt général ouverte sur le quartier, dans les 10e, 20e et 19e arrondissements ? Vous souhaitez partager des espaces de travail ? Vous avez envie de vous impliquer dans le collectif ? Rejoignez-nous !

Adhérer à l'association

Personne physique	personne morale -10 salariés	10-19 salariés	20-99 salariés	100-499 salariés	+ 500 salariés
Prix libre à partir de 2€	100€	300€	500€	2000€	Sur mesure

L'adhésion, symbole de l'adhésion aux valeurs et au projet des Halles Civiques, **donne accès à :**

- la possibilité d'être informé de toutes les actualités des HC et de ses locataires
- la possibilité d'utiliser une salle 1 journée ou 2 x 1/2 journées par an
- la possibilité de venir tester le coworking 1 jour à la Superpublic et 1 jour à la Halle Belleville

L'adhésion donne également le droit de participer à l'Assemblée générale de l'association ainsi qu'aux groupes de travail.

Adhésion solidaire pour
les associations des 10e, 20e
et 19e arrondissements de Paris

100€/AN

Cette adhésion permet de :

- utiliser les espaces le mercredi après-midi pour toute activité ouverte au grand public
- utiliser les espaces pour des besoins privatifs (AG, réunions, CA ...) 2 demi-journées par an.

S'installer aux Halles Civiques

Inclus : accès à toutes les salles de réunions, dans tous les lieux des Halles civiques dans la limite de leur disponibilité (système de réservation en ligne) soit :

- 2 salles de réunion de 15 personnes à la Halle Superpublic
- 3 salles de réunion de 10 personnes (2 à la Halle Belleville, 1 à la Halle Superpublic)
- 2 espaces ouverts (nef) pouvant accueillir jusqu'à 100 personnes

Les tarifs des postes de travail permanents sont calculés sur la base de postes de 3,3m².

Pour les résidents assujettis à la TVA, le tarif est de 230€ HT/poste/ mois.

Pour les résidents non-assujettis à la TVA, dans un souci d'équité, le tarif est de 58€ HT/ m², soit 70€ TTC (230€ TTC/poste/ mois)+ adhésion annuelle

Format co-working

Les tarifs du co-working sont calculés sur la base d'un mi-temps, avec accès limité aux espaces de travail communs (possibilité de réserver un salle de réunion 1 jour/ par mois ou 2 demi-journées/mois) :

Pour les co-worker assujettis à la TVA, le tarif est de 150€ HT/ mois + adhésion annuelle

Pour les Co-workers non-assujettis à la TVA, dans un souci d'équité, le tarif est de 125€ HT/ mois soit 150€ TTC/ mois + adhésion annuelle

LES LIEUX

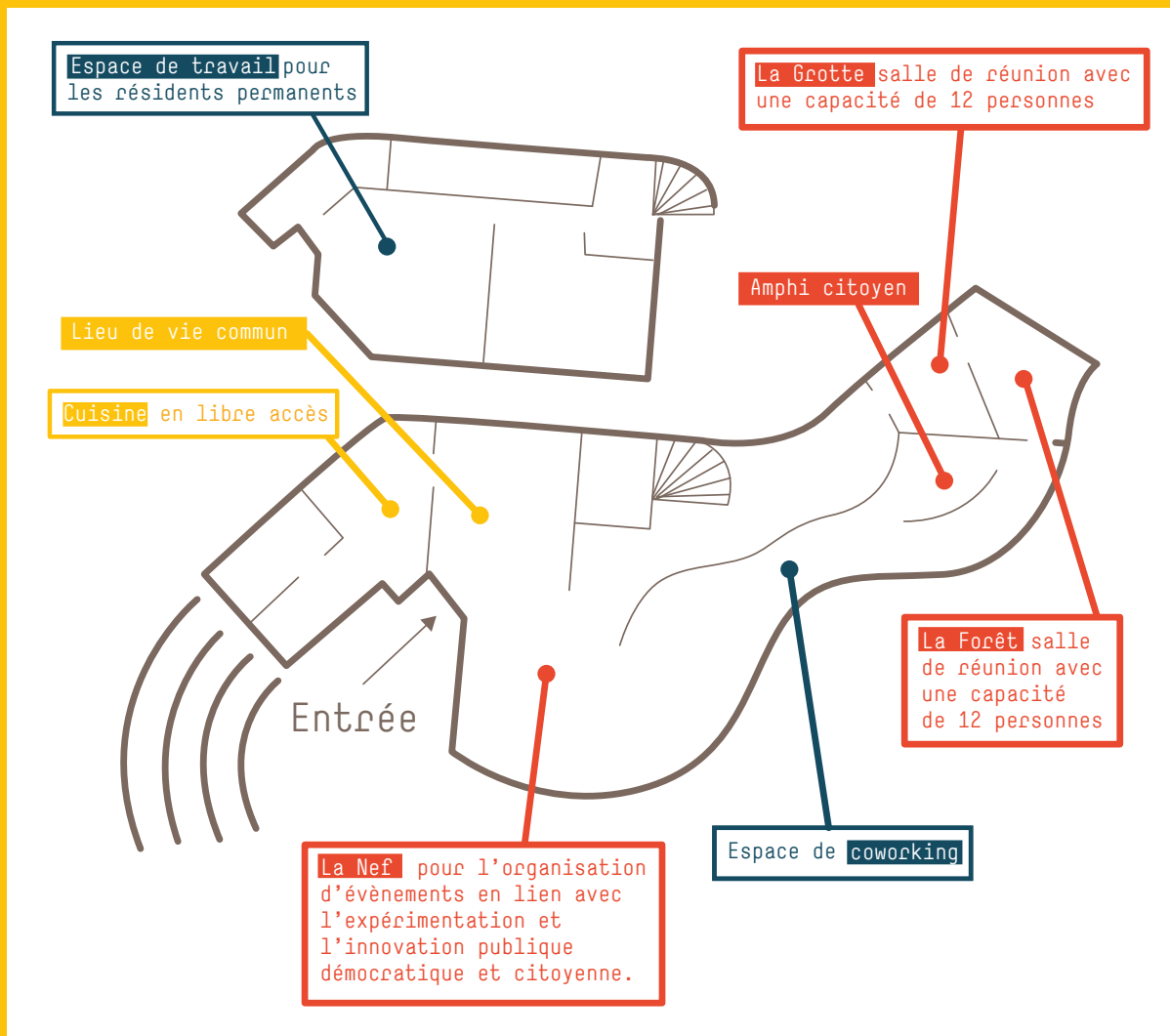
les halles civiques Belleville

La Halle Belleville, située au sein de l'ancienne maison de l'air, sous le belvédère de Belleville, réunit sur 650 m² des espaces de travail collaboratif et de débat, des bureaux, des salles de réunion et l'une des plus belles vues sur Paris, au sein du parc de Belleville.

La Halle de Belleville –
650 mètres carrés, 27 rue Piat, 75020, Paris

Métro : Pyrénées (L11), Couronnes (L2), Belleville (L11, L2),
Bus : 26 (arrêt Pyrénées - Belleville), 94 (arrêt Henri Chevreau)

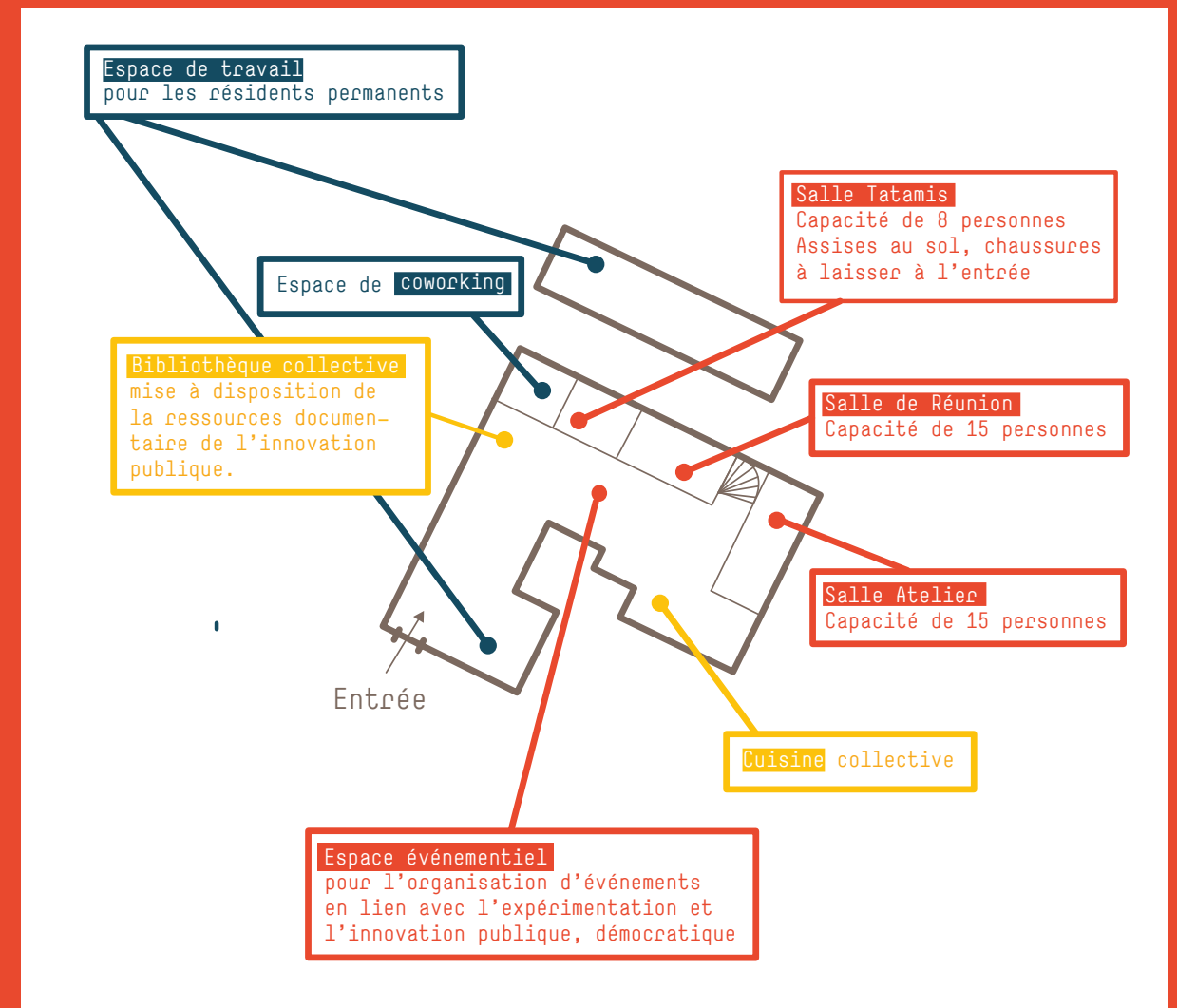
(Pour les problématiques spécifiques à la Halle Belleville, voir les pages 16 à 19)



les halles civiques Superpublic

La Halle Superpublic, facile d'accès, au cœur du 11^e arrondissement, « quartier général » de 350m², s'organise autour de bureaux et d'espaces de travail tournés vers la communauté des professionnels.

La Halle Superpublic, 4 rue de la Vacquerie, 75011, Paris
Métro : Voltaire (L9) / Philippe Auguste (L2) / Charonne (L9)
Bus : 61 / 69 arrêt Saint Maur - Servan





Espaces résidents



Salle de réunion
la Forêt
capacité de 15 personnes

Espace de co-working



Salle de réunion
la Grotte
capacité de 15 personnes

Nef

Capacité de 150 personnes :
90 assises, 150 debout





Nef Capacité de 100 personnes :
70 assis et 100 debout



Salle tatamis Capacité de 8 personnes - Assises au sol, chaussures à laisser à l'entrée



Salle de réunion Capacité de 15 - 20 personnes



Salle Atelier Capacité de 15 - 20 personnes
Studio photo disponible dans cette salle sur demande.



Espace résidents

BULLETIN D'ADHÉSION

Reçue la somme de



Au titre de la cotisation aux Halles Civiques

Espèces

Chèque

Virement

De M./Mme:

Nom ou nom de la personne morale

Prénom

Adresse

Ce versement ouvre droit à la participation à l'assemblée générale et le cas échéant à l'avantage fiscal prévu à l'article 199 du CGI pour lequel un reçu fiscal sera adressé.

Fait à
le .././....

Le Représentant de l'association :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 26 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : [info@hallesciviques.org].

RÉCIPISSÉ D'ADHÉSION

Nom

Prénom

Adresse

Tel

email

Date d'adhésion : _____

Durée de l'adhésion : _____

Cotisation acquitée : _____

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et de la charte et déclare vouloir adhérer à l'association les Halles Civiques.

Fait à
le .././....

L'adhérent :